



Devenir membre de la Fondation Ethos

Les membres de la Fondation Ethos contribuent activement à une économie durable et responsable.

Ethos - une fondation créée par des caisses de pensions - s'engage en faveur d'une économie durable. Par cet engagement, Ethos veut contribuer à la prise en compte des principes du développement durable et des règles de bonne gouvernance dans les activités d'investissement. Ethos a également pour objectif de promouvoir un environnement socio-économique stable et prospère au bénéfice de la société civile dans son ensemble et qui préserve les intérêts des générations futures.

Signatory of:

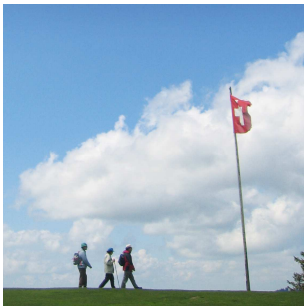


Ethos est signataire des **Principes pour l'investissement responsable** (PRI, www.unpri.org).

Ethos est signataire de la **Charte de l'Association suisse des Institutions de prévoyance** (ASIP, www.asip.ch).

Ethos —
donner sa
chance au futur

Ethos — des investisseurs institutionnels engagés



En tant que membres de la Fondation, les caisses de pension et institutions exonérées fiscalement contribuent à la réalisation des buts d’Ethos. Leur adhésion renforce l’impact de la Fondation dans son action.

Les décisions du secteur financier exercent une influence significative sur notre avenir économique, social et environnemental. Les investisseurs institutionnels, en particulier les caisses de pension et fondations d’utilité publique, gèrent souvent des avoirs considérables. Par leurs décisions de gestion, ils assument une responsabilité importante. C’est précisément à ce niveau que se situe l’engagement d’Ethos.

Pour orienter ses activités, Ethos s’est dotée d’une Charte qui précise les trois axes d’un investissement socialement responsable :

- Prendre en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance
- Exercer les droits de vote d’actionnaires
- Engager le dialogue avec les instances dirigeantes des entreprises

A travers de ces activités, Ethos poursuit l’objectif de promouvoir un environnement socio-économique stable et prospère au bénéfice de la société civile dans son ensemble et qui préserve les intérêts des générations futures. Cet engagement crée de la valeur à long terme pour toutes les parties prenantes.

Quels sont les avantages d’une adhésion ?

- Pouvoir exercer les droits de membre à l’assemblée générale de la Fondation et définir ainsi l’orientation stratégique d’Ethos.
- Recevoir gratuitement un exemplaire imprimé de toutes les études d’Ethos.
- Adhésion gratuite
- Bénéficier d’une réduction de 50% sur le prix du service de soutien administratif à l’exercice des droits de vote.
- Participer gratuitement à différents séminaires et conférences organisés par Ethos.
- Possibilité d’utiliser le logo « Ethos Member ».
- Possibilité d’accompagner Ethos lors d’une assemblée générale d’actionnaire.

Ethos fait preuve d'anticipation et la voix d'Ethos est reconnue. Un large éventail d'activités, ainsi que les exemples suivants le manifestent. Elles contribuent à un environnement socioéconomique stable et prospère.

Les investisseurs institutionnels, ainsi que les sociétés cotées en bourse profitent des études et publication d'Ethos. Par exemple, Ethos publie des principes de gouvernement d'entreprise et lignes directrices de vote. Ils sont régulièrement révisés pour tenir compte des derniers développements dans le domaine du gouvernement d'entreprise. De plus, Ethos publie annuellement une étude sur les rémunérations des instances dirigeantes. Ethos a également émis des études sur la lutte anticorruption et les codes de conduites ainsi que des recommandations aux sociétés cotées pour leur rapport de durabilité.

Groupements internationaux d'investisseurs

Ethos a signé les Principes pour l'investissement responsable (PRI). Par ce biais, Ethos s'engage avec plus de mille investisseurs signataires pour un investissement responsable et durable. Dans l'intérêt à long terme des bénéficiaires, la gestion de fortune doit intégrer des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance, ainsi que promouvoir un actionnariat actif.

Ethos participe aux groupements internationaux qui se forment pour traiter diverses problématiques dans les domaines environnemental et social. Ethos est membre notamment des groupements d'actionnaires suivants : Carbon Disclosure Project (CDP), Pharma Shareowners Group (PSG) et Extractive Industries Transparency Initiative (EITI). Ethos est aussi membre de l'International Corporate Governance Network (ICGN) et de Swiss Sustainable Finance (SSF).

Résolutions d'actionnaires

En tant qu'actionnaire à long terme, Ethos dépose régulièrement des résolutions d'actionnaire aux assemblées générales afin d'améliorer la gouvernance des sociétés. Dans le passé, Ethos, en collaboration avec plusieurs caisses de pension, a déposé différentes résolutions demandant le vote consultatif du rapport de rémunération par l'assemblée générale ou la séparation des fonctions du président du conseil d'administration et le CEO.

**Engagement
pour une
économie
durable**



Conditions d'adhésion à la Fondation Ethos

L'adhésion à la Fondation Ethos est gratuite. Elle se fait par demande au Conseil de fondation. Afin de garantir la réalisation des buts de la Fondation, les conditions suivantes doivent être remplies:

- Etre une institution de prévoyance en faveur du personnel domicilié en Suisse, une fondation d'utilité publique ou une institution analogue exonérée de l'impôt fédéral direct et de l'impôt anticipé.
- Etre impliqué dans la réalisation des buts de la Fondation en étant client d'Ethos Services ou en ayant souscrit à l'un des fonds de placement conseillés par Ethos Services.

Conseil de Fondation d'Ethos

- **Dominique Biedermann**
Président depuis 2015
Directeur de la Fondation Ethos de 1998 à juin 2015
- **Jacques Zwahlen**
Vice-président depuis 2007, membre depuis 1997
Caisse de pensions des anciens collaborateurs de Charles Veillon SA, Bussigny
- **Gisela Basler**
Membre depuis 2014
Comunitas, Fondation de prévoyance de l'association des communes suisses
- **Françoise Bruderer Thom**
Membre depuis 2011
Caisse de pensions Poste, Berne
- **Aldo Ferrari**
Membre depuis 2016
Caisse paritaire de prévoyance de l'industrie et de la construction (CPPIC), Genève
- **Jean-Louis Rimaz**
Membre depuis 2014
Caisse de prévoyance du Canton de Genève (CPEG, anc. CIA)
- **Hanspeter Uster**
Membre depuis 2009
Avocat, ancien Conseiller d'Etat du canton de Zoug



info@ethosfund.ch
www.ethosfund.ch

Place Cornavin 2
Case postale
CH - 1211 Genève 1
T +41 (0)22 716 15 55
F +41 (0)22 716 15 56

Bureau de Zurich :
Gessnerallee 32
CH - 8001 Zurich
T +41 (0)44 421 41 11
F +41 (0)44 421 41 12